

Lancement d'un avis sur L'ORIENTATION AU COLLÉGIAL

Au collégial : l'orientation au cœur de la réussite, tel est le titre de l'avis qu'a rendu public la présidente du Conseil supérieur de l'éducation, M^{me} Céline Saint-Pierre. L'événement, auquel assistaient près d'une centaine de personnes, s'est tenu au cégep du Vieux Montréal, le 10 avril dernier. Le document traite de l'importance de l'orientation scolaire et professionnelle pour la réussite des élèves.

Le collégial correspond à une période de la vie des jeunes où les choix à faire sont nombreux et cela, sur plusieurs plans. Les mutations sociales des dernières décennies ont rendu leur cheminement particulièrement complexe. C'est pourquoi le Conseil a choisi de publier cet avis sur l'orientation.

Le Conseil suggère un changement de perspective dans l'approche de l'orientation des jeunes au collégial pour mieux les aider à trouver leur voie et ainsi favoriser leur réussite éducative. Cela suppose la mise en place de conditions qui permettront à l'élève, selon son niveau de maturité vocationnelle, de faire, de consolider ou de réviser ses choix afin de mieux réussir son insertion sociale et professionnelle.

Le Conseil considère que l'orientation scolaire constitue une préoccupation importante pour les collèges. Ceux-ci ont d'ailleurs développé de nombreuses mesures à cet égard. Néanmoins, des changements s'imposent pour mieux répondre aux besoins des jeunes. Tout en reconnaissant une certaine souplesse dans les programmes d'études collégiales, le Conseil met en évidence des contraintes liées à la structure même du système scolaire.

Pour mieux soutenir les élèves dans leur démarche d'orientation : leur donner le pouvoir d'agir

Le Conseil propose de concevoir l'orientation scolaire et professionnelle comme un processus éducatif centré sur le développement de l'identité personnelle et professionnelle. Un processus qui laisse place au doute et au questionnement et qui devrait permettre à l'élève d'exercer un réel pouvoir sur ses choix, ce pouvoir étant considéré comme une des clés de sa réussite

Dans son avis, le Conseil présente trois défis :

- opter pour une utilisation moins rigide des résultats scolaires de manière à éviter de piéger les élèves dans leur orientation ;
- exploiter davantage le potentiel du curriculum dans une perspective de développement vocationnel;
- assurer la responsabilité systémique et institutionnelle du soutien à l'orientation des élèves.

Le Conseil fait aussi des recommandations dont certaines concernent **l'organisation de la première année d'études**, vu le besoin qu'ont les jeunes d'être mieux soutenus. Il recommande au ministre de l'Éducation de reconnaître un statut particulier à cette première année. À titre d'exemple, un cours auquel l'élève a échoué en première année et qu'il a réussi par la suite ne devrait pas être assorti de la mention « échec » ni être pris en considération dans le calcul de sa moyenne, comme c'est le cas présentement.

D'autres recommandations de l'avis traitent des **changements de programmes**. Le Conseil propose aux collèges de mettre en place, pour tous les élèves qui projettent de changer de programme,

un encadrement personnalisé pour les guider dans cette démarche. De plus, il recommande aux collèges de permettre un cheminement accéléré pour ceux qui ont effectué un changement de programme et qui ont déjà terminé la formation générale commune à l'ensemble des élèves.

Selon le Conseil, il faudrait faire en sorte **que les résultats scolaires ne soient pas le seul critère d'admission** des élèves, en particulier à la formation technique. Il suggère d'autres mesures d'appréciation tels des tests, des entrevues ou l'examen du portfolio. De telles pratiques existent et le Conseil, sans en proposer la généralisation, estime qu'elles pourraient être répandues.

Pour mieux agir auprès des jeunes : chercher d'abord à les connaître

En terminant, soulignons que le Conseil croit nécessaire de renouveler la connaissance des besoins et des comportements des jeunes d'aujourd'hui. Il est en effet d'avis qu'il faut tenir compte de la diversité de leurs cheminements dans l'analyse du rapport aux études et des comportements scolaires.

Panorama • Volume 7, numéro 2 • Juin 2002